

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 décembre 2021

---

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4857)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CL282

présenté par

M. Pont, rapporteur

à l'amendement n° CL115 de M. Larrivé

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 3.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement propose de supprimer la possibilité pour l'organisateur d'une réunion politique de définir des jauges, ce sujet faisant actuellement l'objet d'une concertation entre le ministère de l'intérieur et les formations politiques.